

# Remarque concernant la protection des données pour l'utilisation de Zoom

Le webinaire a lieu sous forme d'une visioconférence en ligne, par le biais d'un service de la société américaine Zoom Video Communications, Inc. Sur la base d'un contrat-type adopté par la Commission européenne, la Friedrich-Ebert-Stiftung e.V. et le fournisseur du service sont convenus que ce dernier agit uniquement en qualité de sous-traitant de données. Cela signifie que les données à caractère personnel des personnes participant à la conférence collectées par Zoom et nécessaires au fonctionnement du service ne peuvent être traitées qu'à cette fin et ne peuvent être rendues accessibles à des tiers.

Afin de pouvoir utiliser les mécanismes de sécurité implémentés les plus récents mis à disposition par Zoom pour une communication sécurisée, nous vous recommandons de toujours utiliser la dernière version de Zoom et d'installer rapidement les mises à jour. Nous vous recommandons par ailleurs de toujours mettre à jour votre terminal (système, navigateur, antivirus) conformément aux recommandations de sécurité des fabricants concernés.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au document « Zoom Global Data Processing Addendum » disponible [ici](#). L'annexe A de ce document contient entre autres une liste des données collectées par Zoom, l'annexe B une description des processus de sécurité des données et de contrôle prévus et l'annexe C les termes du contrat relatif au traitement de données en sous-traitance.

## **Voici pourquoi au sein de la FES, nous utilisons Zoom !**

Nous avons opté pour le logiciel de visioconférence Zoom après avoir testé de manière exhaustive plusieurs logiciels pour webinaires, parce qu'il s'agit du meilleur logiciel sur le marché pour les webinaires et les ateliers en ligne en termes de stabilité, de performance, d'utilisation intuitive et de participation des participants.

Même si le serveur est aux États-Unis, les webinaires et les ateliers en ligne peuvent être organisés avec un minimum de données étant donné que nous ne saisissons aucune donnée des participants dans le logiciel ; nous envoyons uniquement un lien à ces derniers pour qu'ils puissent participer.

Un contrôle réalisé par le responsable de la protection des données de la FES (situation en mai 2020) a révélé que l'utilisation de Zoom n'était pas critiquable d'un point de vue formel et juridique. Du point de vue de la protection des données, l'utilisation de Zoom pour les webinaires et autres événements similaires portant sur des questions de formation politique numérique est justifiable et Zoom peut être utilisé à cette fin en toute légalité au regard de la protection des données.

Après l'augmentation exponentielle du nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs de Zoom en raison de la pandémie de Covid-19, le logiciel a été examiné plus en détail, ce qui a permis à Zoom de combler très rapidement les lacunes dans la protection des données qui avaient été identifiées. En matière de protection des données, la société Zoom s'est considérablement améliorée ces dernières semaines et a comblé les lacunes existantes. Fin avril, avec sa version 5.0, elle est entre autres passée au cryptage sécurisé « AES 256 bits GCM » et a mis

en place, dans la salle du webinaire, un bouton de sécurité regroupant les principales fonctionnalités pour empêcher que des personnes non autorisées ne s’immiscent dans le webinaire. Les collègues de la FES ont été informés de la manière dont ils peuvent protéger la salle d’événement contre de telles personnes.

Nous serions heureux de vous compter parmi nos participants lors de nos webinaires et ateliers en ligne !